

**CONSULTATION CIBLÉE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DE LA NOUVELLE  
ENTENTE CANADA-QUÉBEC SUR LE SAINT-LAURENT**

**Avis du Comité Zip Saguenay sur les enjeux, les orientations et les zones névralgiques  
identifiés pour l'élaboration d'un plan quinquennal (2011-2016)**

---

**Octobre 2010**

**CONSULTATION CIBLÉE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DE LA NOUVELLE  
ENTENTE CANADA-QUÉBEC SUR LE SAINT-LAURENT**

---

**Avis du Comité Zip Saguenay sur les enjeux, les orientations et les zones névralgiques**

**Identifiés pour l'élaboration d'un plan quinquennal (2011-2016)**

Question # 1. Quelle vision à long terme du Saint-Laurent devrait, selon vous, guider l'élaboration de la nouvelle entente ?

Faire du Saint-Laurent, en y incluant son bras de mer maritime (rivière Saguenay) un tout indissociable, dépollué et accessible à tous les citoyen(nes) du Québec.

Pour ce faire, nous pensons que la mise en place de la GISL est un outil incontournable pour répondre à cette vision et que celle-ci doit passer par les intervenants du milieu.

Question # 2. Parmi les 11 orientations retenues, pourriez-vous en citer 5 qui vous semblent devoir être abordées en priorité ? Pourquoi ?

- *Évaluer la présence et les effets des substances toxiques, émergentes et pathogènes sur l'écosystème.* Les effets de ces substances sont peu connus et leurs impacts sur l'écosystème et la santé humaine devraient faire l'objet de travaux de recherche en ce sens. La rivière Saguenay supporte en bordure de ses rives un réseau d'industries lourdes qui génèrent des impacts environnementaux importants sur le milieu récepteur et sur les populations riveraines.
- *Réduire les sources agricoles de pollution diffuse.* Au niveau de la rivière Saguenay, la pollution diffuse peut avoir des impacts majeurs sur les seules frayères à éperlan arc-en-ciel qui sont localisées, dans une large mesure en bordure de terres agricoles. Il est donc important d'en connaître l'importance et de mettre en place des mesures correctrices. Un travail dans ce sens est déjà amorcé, mais il reste beaucoup à faire

afin d'améliorer la qualité de l'eau des tributaires se jetant dans la rivière Saguenay.

- *Maintenir et promouvoir une navigation durable.* Au cours des prochaines décennies, la navigation sur la rivière Saguenay devrait connaître des développements importants. Un port d'escale en eau profonde a été aménagé au cours des dernières années afin de recevoir des bateaux de croisière. On parle également de transport d'hydrocarbures par cette voie navigable. Des projets de port méthanier et d'une gare maritime intermodale sont également des avenues qui sont présentement à l'étude et qui auront des impacts sur l'ensemble de l'écosystème de ce plan d'eau. Il est donc primordial de se doter des outils et mécanismes appropriés afin que ces activités se déroulent sous l'angle d'un développement durable.
- *Améliorer l'accès public au Saint-Laurent (Rivière Saguenay).* Le nombre d'accès public au plan d'eau est un bon indicateur du soin qu'on investit dans sa protection et sa mise en valeur. Au Saguenay, il n'existe pas encore de plages publiques donnant directement sur la rivière. Les gens ne peuvent donc pas s'approprier ou s'identifier à leur plan d'eau. Cette orientation doit être considérée comme primordiale dans l'élaboration de la mise en place d'une nouvelle phase de l'Entente.
- *Soutenir l'exploitation durable des ressources halieutiques.* Les stocks de poissons connaissent des baisses importantes si l'on se réfère aux analyses des gestionnaires gouvernementaux. Il est donc impératif de développer une nouvelle vision en regard de son exploitation. Bien qu'à une moindre échelle par rapport à ce qui se passe dans le golfe Saint-Laurent, la rivière Saguenay fait également l'objet de quotas en ce qui concerne les espèces pêchées pendant la saison hivernale. Cette activité apporte avec elle des retombées économiques de plus de 4 M par année. On parle de fermeture de la pêche blanche sur la rivière Saguenay depuis quelques années et la baisse constante des quotas est un indice en ce sens. Il est donc important de mettre en place une nouvelle approche par rapport à cette activité touristique tournée vers le prélèvement de la ressource halieutique.

Question # 3. Pour les 5 orientations que vous privilégiez, quels seraient les résultats qui devraient être visés ou les objectifs qui vous interpelleraient le plus comme usager du Saint-Laurent (Rivière Saguenay) ?

- *Évaluer la présence et les effets des substances toxiques, émergentes et pathogènes sur l'écosystème :*
  - Faire le portrait général de la situation pour notre plan d'eau;
  - Proposer un plan d'action;
  - Mise en application.
  
- *Réduire les sources agricoles de pollution diffuse :*
  - Faire un inventaire exhaustif des cours d'eau;
  - Programme d'échantillonnage de la qualité de l'eau des tributaires;
  - Application de mesures correctrices.
  
- *Maintenir et promouvoir une navigation durable*
  - Définir un plan de développement durable sur une base consensuelle;
  - Cibler des actions prioritaires;
  - Mettre en place de manière progressive les actions retenues dans le plan de développement durable.
  
- *Améliorer les accès publics au Saint-Laurent (Rivière Saguenay)*
  - Caractériser les accès publics potentiels;
  - Proposer un plan de développement et de mise en œuvre;
  - Mise en place progressive du plan à partir des schémas d'aménagement des MRC et des municipalités.
  
- *Soutenir l'exploitation durable des ressources halieutiques*
  - Trouver un consensus sur les résultats à atteindre;
  - Mettre en place une table de concertation;

- Élaboration d'outils et de mécanismes pour atteindre les résultats fixés.

Question # 4. Croyez-vous que d'autres zones névralgiques du Saint-Laurent devraient être considérées à court terme (dans les cinq prochaines années) ? Si oui, lesquelles et pourquoi ?

Dans un premier temps, nous pensons, comme déjà mentionné que le fleuve Saint-Laurent avec son bras de mer maritime (rivière Saguenay) est un tout indissociable. L'expertise acquise par les Zip au cours des phases antérieures est un élément qui pourrait servir de levier à la mise en place de la GISL. Pour nous, il n'y a pas deux niveaux de Zip, tous sont prioritaires pour la protection, la dépollution, la réhabilitation et la mise en valeur du fleuve (et de la rivière Saguenay).

Bien sûr que nous croyons que la Zip Saguenay doit être incluse comme zone névralgique dans la prochaine Entente. Pourquoi ?

- Pour les enjeux identifiés dans la phase V présents sur notre territoire;
- Pour son expertise acquise au cours de ses 20 dernières années d'existence;
- Pour sa reconnaissance obtenue auprès des communautés riveraines;
- Pour son injection de plus de 4 M en argent réel dans le milieu depuis sa fondation via la mise sur pied de plus d'une centaine de projets;
- Pour la qualité de sa concertation dans différents dossiers régionaux;
- Pour son rapport qualité/prix pour la réalisation d'interventions environnementales;
- Pour son approche facilitante avec les populations riveraines de son territoire;
- Pour sa facilité à s'adapter à des demandes de toutes sortes référant à des préoccupations du milieu;
- Enfin, parce que la Zip Saguenay est la référence dans sa région en tout ce qui touche le milieu environnemental et plus particulièrement celui qui concerne l'écosystème de la rivière Saguenay.

Question # 5. Avez-vous des préoccupations particulières qui vous semblent exclues des orientations retenues concernant l'environnement dans les zones névralgiques proposées ?

- Mise en place de la GISL;
- Définition des rôles, mandats et territoires pour les Zip et les OBV;
- Gestion des eaux usées municipales;
- Accès public au fleuve (rivière Saguenay);

Question # 6. D'ici quinze ans, quelles améliorations spécifiques souhaitez-vous voir pour le Saint-Laurent, en lien avec les trois enjeux proposés : conservation de la biodiversité, pérennité des usages et amélioration de la qualité de l'eau ?

➤ **Conservation de la biodiversité :**

- Agrandissement des limites du parc marin Saguenay-Saint-Laurent;
- Considérer la Salicaire pourpre comme une plante envahissante et mettre en place des mesures de contrôle et d'éradication;

➤ **Pérennité des usages :**

- Améliorer le nombre d'accès public à la rivière Saguenay;
- Mettre en place des mesures pour contrer l'érosion des terres agricole en bordure de la rivière Saguenay;
- Élaborer une politique de développement durable pour la navigation sur la rivière Saguenay;
- Sensibiliser et éduquer les pêcheurs sportifs sur la précarité des stocks de poissons et les inciter à adopter des comportements et habitudes plus respectueuses de l'environnement.

➤ **Amélioration de la qualité de l'eau :**

- Traitement amélioré des eaux usées municipales;
- Une rivière pour tous avec aires de baignade et accès publics;
- Tolérance «zéro» pour le rejet d'eaux usées par les bateaux de navigation.